



INTER

# MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED ET ROULANT INRS



**Objectifs :** Se situer et être acteur de la prévention des risques. Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant. Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité. Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.



## Public visé

Cette formation s'adresse aux entreprises mettant en œuvre des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité. Toute personne appelée à monter, vérifier, utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.



## Pré-requis

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage. Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas). Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges. Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.



## Nombre de participants

3 à 8 personnes maximum.



## Durée

28 heures soit 4 jours.



## Intervenant(s)

Formateur spécialisé.



## Attribution finale

Attestation de compétence.

## Finalité de la formation :

- ❏ Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24mètres monté conformément à la notice du fabricant au sens de la recommandation R408 :
  - Réceptionner l'échafaudage avant utilisation
  - Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage)
  - Utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification
- ❏ Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages:
  - Montage avec console
  - Montage porte à faux
  - Montage poutre de franchissement
  - Potence, poulie à cliquets et corde de levage

## Contenu :

- ❏ Les enjeux de la prévention
- ❏ Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- ❏ La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer - rendre compte

- ❏ Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- ❏ L'exploitation de la notice du fabricant
- ❏ La préparation du montage
- ❏ Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied
- ❏ Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- ❏ La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- ❏ Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- ❏ Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- ❏ L'examen d'adéquation
- ❏ L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- ❏ La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage roulant
- ❏ Le compte-rendu de vérification
- ❏ Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant
- ❏ Bilan de formation avec le groupe et le responsable de formation



## Méthodes et Moyens Pédagogiques

Dispositif INRS, Echafaudages fixes (Layher, entrepose à cadre et multidirectionnels avec gardes corps MDS). Equipements de protection individuelle. Exposés. Apports théoriques. Mises en situation pratiques. Vidéo PowerPoint interactive.



## Documents Pédagogiques

Un livret de stage en couleur est fourni au stagiaire.



## Suivi / Évaluation

QCM et évaluation pratique continue. Recyclage recommandé tous les 2 à 3 ans. Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France  
Sarl au capital de 101 000 € - RCS Paris 510 602 808

**Siège :** 41/45 Boulevard Romain Rolland 75014 PARIS - **Administratif :** 79/83 Rue Benoit Malon 94250 GENTILLY  
**Tel :** 01.47.40.10.10 - [formation@temis.fr](mailto:formation@temis.fr)

Retrouvez nos centres et nos calendriers sur notre site internet : [www.temis-formation.fr](http://www.temis-formation.fr)